



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19164298

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

06 DEC. 2019

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT Greffe Tournai

N° d'entreprise : 0421 259 914

Dénomination

(en entier) : ENTREPRISES HERPHELIN

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Adresse complète du siège : 7740 Pecq rue de la Croix Rouge n°41

Objet de l'acte : Renouvellement mandat administrateurs

D'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société Anonyme "ENTREPRISES HERPHELIN" en date du 02 décembre 2019, il résulte que ladite assemblée a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée générale extraordinaire de la SA « ENTREPRISES HERPHELIN » a pris note que les mandats d'administrateurs de la SA « TRAVAUX-BRUNEHAUT », TVA BE 0457.997.277, RPM Tournai, et de la SPRL « BATI J-C » TVA BE 0890.251.845, RPM Tournai, sont arrivés à échéance au terme de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2017.

La présente assemblée a confirmé à l'unanimité que les mandats d'administrateurs de la SA « TRAVAUX-BRUNEHAUT » TVA BE 0457.997.277, RPM Tournai, ayant son siège social à 7620 Brunehaut (ex-Bléharies), rue Jules Décarpentrie n°11, représentée par Monsieur Jean-François BEGUE, et de la SPRL « BATI J-C », TVA BE 0890.251.845, RPM Tournai, ayant son siège social à 7620 Brunehaut (ex-Bléharies), rue Jules Décarpentrie n°11, représentée par Monsieur William CLEPPE, ont été reconduits et se termineront lors de l'assemblée générale approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023, soit lors de l'assemblée générale de 2024.

L'assemblée générale extraordinaire confirme que tous les actes de gestion posés à ce jour par la SA « TRAVAUX-BRUNEHAUT » et la SPRL « BATI J-C » ont été accomplis dans le cadre de l'exercice de leurs mandats. La présente assemblée confirme que les mandats d'administrateurs de la société « TRAVAUX-BRUNEHAUT » et de la société « BATI J-C » sont rémunérés.

D'un procès-verbal du conseil d'administration de la Société Anonyme "ENTREPRISES HERPHELIN" en date du 02 décembre 2019, il résulte que ledit conseil a pris les résolutions suivantes:

Renouvellement des mandats d'administrateurs-délégués de :

1/ La SA « TRAVAUX-BRUNEHAUT » TVA BE 0457.997.277, RPM Tournai, ayant son siège social à 7620 Brunehaut (ex-Bléharies), rue Jules Décarpentrie n°11, représentée par Monsieur Jean-François BEGUE.

2/ La SPRL « BATI J-C », TVA BE 0890.251.845, RPM Tournai, ayant son siège social à 7620 Brunehaut (ex-Bléharies), rue Jules Décarpentrie n°11, représentée par Monsieur William CLEPPE.

Leur mandat a une durée de 06 ans et expire à l'assemblée générale de 2024.

Leur mandat est rémunéré, sauf décision contraire du conseil d'administration.

Le conseil d'administration confirme que tous les actes de gestion posés à ce jour par les administrateurs-délégués ont été accomplis dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Yves VAN ROY, Notaire

(Déposés en même temps: copie des PV de l'AG extraordinaire et du conseil d'administration du 02/12/2019)

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/12/2019 - Annexes du Moniteur belge